



La contribution suisse à l'élargissement

Bilan intermédiaire au terme
de la période d'engagement
en faveur de la Bulgarie
et de la Roumanie
2009–2014



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Direction du développement
et de la coopération DDC**

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Sommaire

L'essentiel en bref	4
La contribution à l'élargissement	6
Objectifs des projets en Bulgarie et en Roumanie	8
Utilité pour la Suisse	14
Partenariats	16
Utilisation correcte des fonds	18
Echos de Bulgarie et de Roumanie	20
Annexes	
Annexe 1 : Exemples de projets en Bulgarie et en Roumanie	22
Annexe 2 : Statistiques sélectionnées	32
Annexe 3 : Informations supplémentaires	34

Chère lectrice, cher lecteur,

Quel rapport y a-t-il entre l'évacuation de pesticides toxiques et de déchets ménagers en Bulgarie et la mise en place d'un réseau de réserves naturelles en Roumanie ? Pourquoi entend-on parler de policiers roumains, qui apprennent la langue des Roms, du soutien aux PME ou encore de la lutte contre la corruption en Bulgarie et en Roumanie ?

Tous ces exemples sont liés au soutien qu'apporte la Suisse à la Bulgarie et à la Roumanie dans le cadre de la contribution à l'élargissement. Dans ces deux pays, qui ont adhéré à l'Union européenne le 1er janvier 2007, des projets visant à réduire les inégalités économiques et sociales sont financés à hauteur de 257 millions de francs par le biais de la contribution à l'élargissement. Après cinq ans, 28 projets et treize fonds thématiques ont été sélectionnés et seront mis en œuvre d'ici à fin 2019.

Pour la Direction du développement et de la coopération (DDC) et le Secrétariat d'État à l'économie (SECO), le temps est venu de dresser un premier bilan de la contribution à l'élargissement à la Bulgarie et à la Roumanie. Certains projets produisent d'ores et déjà des

résultats : dans quatre communes situées dans la région bulgare de Vratsa, des patients bénéficient en effet déjà de soins à domicile. La mise en place d'un système de soins extrahospitaliers est le fruit d'une étroite collaboration entre la Croix-Rouge suisse et la Croix-Rouge bulgare, une collaboration qui sera maintenue une fois le projet achevé. En Roumanie, l'association suisse Cité de l'énergie soutient la mise en place du concept énergétique *European Energy Award*, qui a été développé en Suisse. Ces partenariats ne sont que deux exemples parmi une centaine qui ont vu le jour en Bulgarie ou en Roumanie ou qui se sont développés grâce à la contribution à l'élargissement.

La participation de partenaires suisses contribue non seulement à la qualité et à la durabilité des projets en Bulgarie et en Roumanie, mais elle est également précieuse pour la Suisse sous l'angle de ses relations avec les pays européens. Nous nous réjouissons par conséquent de voir ces projets se concrétiser.

Bonne lecture !



Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch
Secrétaire d'Etat
Directrice du SECO



Manuel Sager
Ambassadeur
Directeur de la DDC

L'essentiel en bref



Qui, quoi, quand ?

En novembre 2006, le peuple suisse a donné son accord de principe à la contribution à l'élargissement en faveur des nouveaux pays membres de l'Union européenne (UE) en acceptant la loi fédérale sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est. Dans le cadre de la contribution aux dix Etats qui ont adhéré à l'UE en 2004 (UE-10), 210 projets avaient été approuvés à la fin de la période d'engagement, qui s'est achevée en juin 2012. La mise en œuvre des projets court jusqu'en juin 2017.

La Bulgarie et la Roumanie ont adhéré à l'UE en 2007. Depuis 2009, la Suisse soutient également ces deux pays par une contribution à l'élargissement. Jusqu'à la fin de la période d'engagement qui s'est achevée en décembre 2014, la Suisse y a soutenu treize fonds thématiques et 28 projets, dont certains sont déjà en cours de réalisation. Tous les projets devront être menés à terme d'ici décembre 2019.

Combien ?

La Suisse met 257 millions de francs à la disposition de la Bulgarie et de la Roumanie. Ce montant a été approuvé par le Parlement en 2009. Au total, des projets seront réalisés jusqu'en 2019 pour un montant de 244,15 millions de francs, ce qui correspond à 100 % du budget prévu. Viennent s'y ajouter les coûts de réalisation du côté suisse (12,85 millions de francs). En principe, les pays partenaires financent au minimum 15 % des coûts du projet.

Une contribution de 1 milliard de francs en faveur de l'UE-10 avait déjà été approuvée en 2007.

La Croatie est devenue le 28e Etat membre de l'UE le 1er juillet 2013. La Suisse soutient également ce nouveau membre à hauteur de 45 millions de francs, contribuant ainsi à réduire les disparités économiques et sociales comme en a décidé le Parlement en décembre 2014.



Comment ?

Les propositions émanent des pays partenaires ; les projets sont ensuite vérifiés et approuvés par la Suisse.

Pour réaliser les projets, des appels d'offres publics sont lancés dans le pays concerné. La procédure respecte la législation nationale sur les marchés publics, de même que les directives de l'UE et de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en la matière.

Bon nombre de projets sont réalisés dans des régions structurellement faibles, afin d'atténuer également les disparités économiques et sociales au sein des deux pays. De plus, la Suisse attache une grande importance à la participation de partenaires suisses afin de promouvoir l'échange d'expériences.

La Suisse s'est dotée de divers instruments afin de garantir la bonne utilisation des ressources. Elle contrôle entre autres les appels d'offres et les adjudications. Les pays partenaires lui rendent compte régulièrement de la réalisation des projets et les bureaux locaux encadrent les projets. Par ailleurs, un organisme agréé soumet chaque projet à un audit financier, tous les deux ans et lors de sa clôture. Les modalités de paiement sont organisées de telle sorte que les pays partenaires versent des avances qui lui sont remboursées par la Suisse, sauf s'il existe des soupçons d'irrégularités.

Pourquoi ?

Par sa contribution, la Suisse aide à atténuer les disparités économiques et sociales au sein de l'UE et participe ainsi solidairement et de manière autonome aux coûts de l'élargissement. Les projets financés poursuivent en particulier des objectifs dans les domaines suivants :

- favoriser la croissance économique et améliorer les conditions de travail,
- accroître la sécurité sociale,
- protéger l'environnement,
- accroître la sécurité publique,
- renforcer la société civile.

En soutenant les efforts de l'UE en faveur de la paix et de la prospérité en Europe, la contribution à l'élargissement sert également les intérêts de la Suisse. Les projets permettent en outre de promouvoir les partenariats internationaux dans divers domaines et de renforcer les relations entre la Suisse et les nouveaux Etats membres de l'UE et avec l'UE dans son ensemble.



La contribution à l'élargissement

Dix pays – Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Slovaquie, Slovénie et République tchèque (UE-10) – ont adhéré à l'UE en 2004, trois ans avant la Bulgarie et la Roumanie. La Croatie est devenue le 28e Etat membre de l'UE le 1er juillet 2013. Exception faite de Malte et de Chypre, la Suisse soutenait déjà ces pays dans les années 1990, en appuyant leur transition politique, économique et sociale vers une économie de marché et la démocratie.

Malgré l'adhésion de ces pays à l'UE, de grandes disparités économiques et sociales séparent toujours anciens et nouveaux Etats membres. L'UE s'engage donc en particulier dans les pays et les régions économiquement plus faibles à réduire ces disparités en vue d'assurer sa propre cohésion.

La Suisse sait que l'élargissement de l'UE constitue un pas important en vue de garantir la sécurité, la stabilité et la prospérité sur l'ensemble du continent européen. Par sa contribution à l'élargissement, elle aide donc l'UE et ses pays membres – qui est, soulignons-le, sa principale partenaire politique et économique – à atteindre son objectif, qui consiste à réduire les disparités économiques et sociales dans l'UE élargie. Loin de n'être qu'une expression de notre solidarité, cette contribution (soit un milliard de francs destinés à l'UE-10, 257 millions de francs en faveur de la Bulgarie et de la Roumanie et 45 millions pour la Croatie) consolide aussi les relations bilatérales de notre pays avec l'UE.

Sur le plan juridique, la contribution à l'élargissement repose sur la loi fédérale sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est, que le peuple suisse a

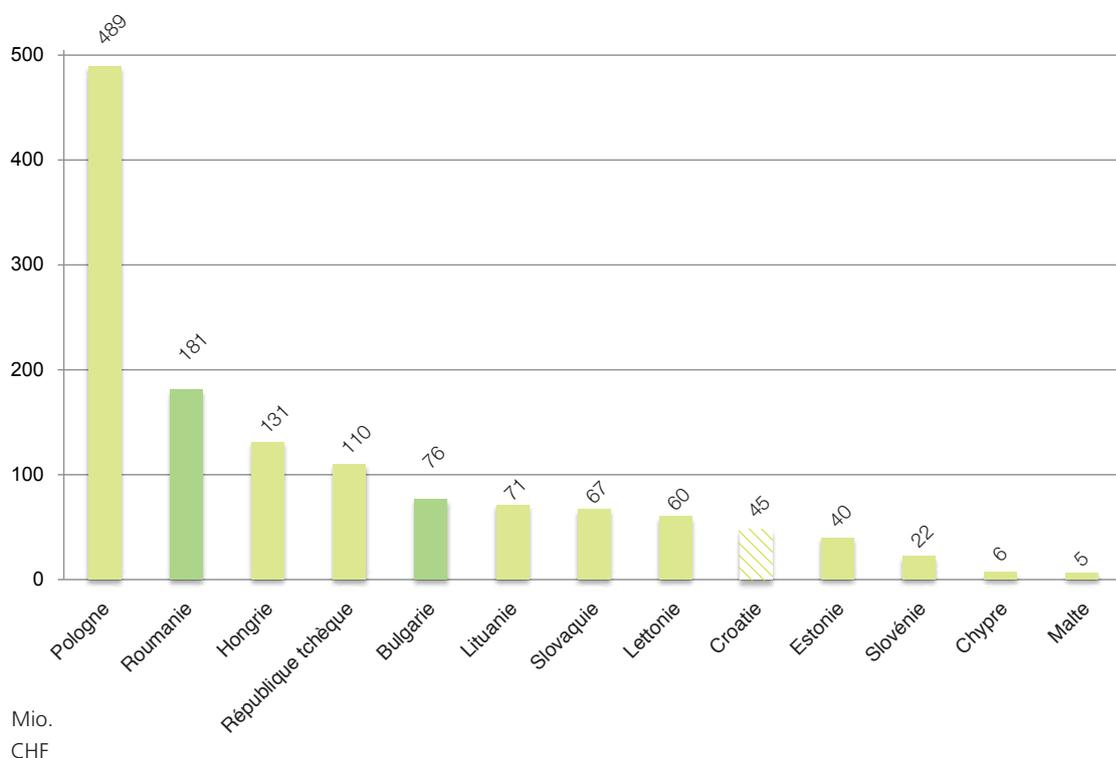


Figure 1 : Répartition géographique de la contribution à l'élargissement

La répartition de la contribution entre les douze pays partenaires se fonde pour l'essentiel sur le nombre d'habitants et le revenu par habitant.



approuvée en votation le 26 novembre 2006 par 53,4 % des voix. Le Parlement a adopté le crédit-cadre correspondant le 14 juin 2007 pour l'UE 10, celui de la contribution en faveur de la Bulgarie et de la Roumanie le 7 décembre 2009, ainsi que celui de la Croatie le 11 décembre 2014. Avec chacun des douze pays bénéficiaires, la Suisse a conclu un accord-cadre bilatéral qui précise les modalités de la coopération et les obligations des partenaires.

La Suisse convient avec les pays partenaires des projets qu'elle entend financer, mais la décision finale lui revient. La DDC et le SECO, de même que leurs bureaux communs à Varsovie, Riga, Prague, Budapest, Bratislava, Sofia et Bucarest encadrent la mise en œuvre des projets. Tous les projets réalisés avec l'UE-10 doivent être menés à terme d'ici à juin 2017, ceux réalisés avec la Bulgarie et la Roumanie d'ici à décembre 2019. L'approbation des projets devait intervenir au cours des cinq premières années suivant l'approbation du crédit-cadre, soit jusqu'au 14 juin 2012 pour l'UE-10 et jusqu'au 7 décembre 2014 pour la Bulgarie et la Roumanie. Les projets intervenant dans le cadre de la contribution en faveur de la Croatie seront mis en œuvre à l'horizon 2024.

Objectifs des projets en Bulgarie et en Roumanie

Avant d'adhérer à l'UE et au cours des années qui ont suivi, la Bulgarie et la Roumanie ont réalisé un grand nombre de réformes, mais malgré les efforts consentis, elles accusent toujours un retard considérable par rapport à la moyenne de l'UE, comme l'indiquent les indicateurs économiques, sociaux et écologiques (cf. tableaux 1, 2 et 3, à l'annexe 2).

Concrètement, la contribution à l'élargissement poursuit cinq objectifs qui, en Bulgarie et en Roumanie, sont mis en œuvre de la manière suivante :

- **Favoriser la croissance économique et améliorer les conditions de travail**

La Suisse facilite l'accès à long terme des PME à des financements externes, améliore leur compétitivité et s'engage dans le domaine de la formation professionnelle et de la recherche.

- **Accroître la sécurité sociale**

La contribution à l'élargissement permet d'améliorer les conditions de vie des groupes de population défavorisés (p. ex. les Roms) et les soins de santé primaires.

- **Protéger l'environnement**

Il s'agit principalement de promouvoir l'efficacité énergétique des constructions et l'élimination durable des déchets toxiques.

- **Accroître la sécurité publique**

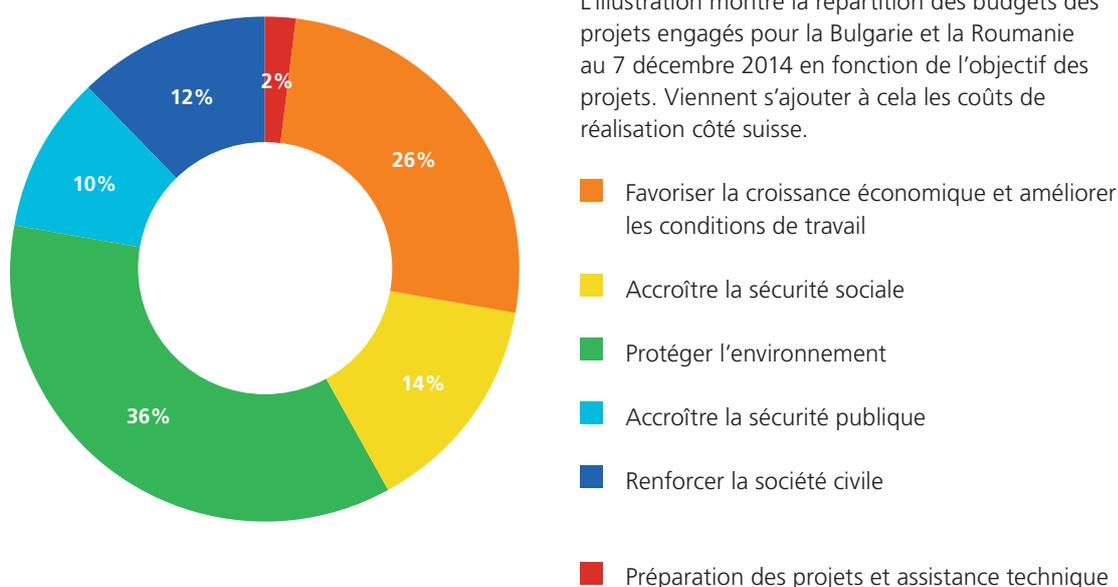
La Suisse attache une importance particulière à la lutte contre la corruption, le crime organisé et la traite des êtres humains.

- **Renforcer la société civile**

La contribution à l'élargissement soutient un grand nombre de projets de partenariat et de projets qui sont réalisés par des organisations non-gouvernementales (ONG).

L'annexe 1 contient un exemple de projet illustrant chacun des objectifs pour la Bulgarie et la Roumanie. Une sélection d'autres projets est présentée sur le site internet www.contribution-elerargissement.admin.ch.

Figure 2 : Répartition de la contribution à l'élargissement en faveur de la Bulgarie et de la Roumanie en fonction de l'objectif des projets





CONTRIBUTION À L'ÉLARGISSEMENT POUR LA BULGARIE 76 MILLIONS DE FRANCS



Population : 7,3 millions

Importations suisses depuis la Bulgarie : 220,2 millions de francs

Exportations suisses vers la Bulgarie : 327,9 millions de francs

Taux de croissance du PIB réel : 1,1 %

Pouvoir d'achat par rapport à la moyenne de l'UE : 47 %

(Source : Eurostat, statistique suisse du commerce extérieur, chiffres 2013)

OBJECTIFS DES PROJETS

Neuf projets et six fonds thématiques comprenant de nombreux sous-projets (cf. encadré p.17) à hauteur de 72,2 millions de francs ont été approuvés en Bulgarie. Tous les projets répondent à l'un des objectifs suivants :

■ Favoriser la croissance économique et améliorer les conditions de travail

Promotion d'un système de formation professionnelle dual

Pour rester compétitives et atteindre leurs objectifs, les entreprises et les institutions publiques sont tributaires d'une main-d'œuvre qualifiée. Se reposant sur l'expérience de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP), la Suisse promeut le système de formation professionnelle dual en Bulgarie afin qu'il soit mieux adapté au marché du travail. Des spécialistes suisses prodiguent entre autres des formations à des enseignants bulgares ainsi qu'aux responsables des apprentis.

Programmes de bourses de recherche

Dans le cadre du fonds de recherche, treize projets, menés sous la houlette du Fonds national suisse (FNS), sont réalisés en commun entre des instituts de recherche bulgares et suisses dans les domaines de l'environnement, des sciences sociales, de la médecine et de l'ingénierie. Le programme de bourses offre à 22 universitaires bulgares la possibilité d'effectuer un séjour de recherche dans une haute école suisse.

Marchés publics

Dans bon nombre de pays, les institutions publiques comptent parmi les principaux maîtres d'ouvrage en raison du grand volume d'acquisitions qu'ils effectuent. La Suisse soutient la Bulgarie dans le cadre de la mise en place d'une stratégie d'approvisionnement durable qui repose sur les recommandations de l'UE à ses Etats membres. Outre les aspects économiques, la procédure d'acquisition doit davantage tenir compte des aspects écologiques et sociaux de la durabilité. Par ailleurs, une structure claire en matière de marchés publics permet de réduire les risques de corruption.

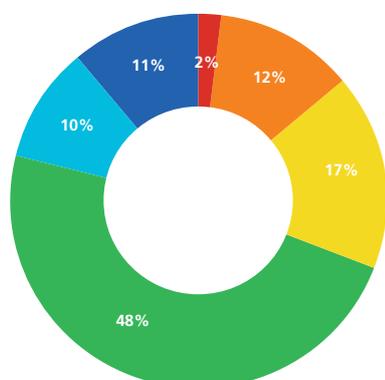
■ Accroître la sécurité sociale

Intégration des Roms

La majorité de la population rom a un accès insuffisant aux soins médicaux et n'est pas bien intégrée au marché du travail. Ce dernier point tient au fait que peu d'enfants roms vont à l'école, si bien que leur niveau de formation est plus faible que celui des autres. Outre un taux de chômage élevé, il en découle de graves problèmes de criminalité, de migration et de ghettoïsation. Divers projets soumis et réalisés par les communes soutiennent l'amélioration des conditions de vie, de la santé et le niveau de formation des roms et d'autres groupes marginalisés.



Figure 3 : Répartition de la contribution à l'élargissement en faveur de la Bulgarie selon les objectifs visés



Favoriser la croissance économique et améliorer les conditions de travail

3 projets
CHF 9 070 500

Accroître la sécurité sociale

5 projets
CHF 12 001 344

Protéger l'environnement

5 projets
CHF 34 642 124

Accroître la sécurité publique

8 projets
CHF 7 186 843

Renforcer la société civile

3 projets
CHF 7 800 000

Préparation des projets et assistance technique

2 projets
CHF 1 499 189

Total CHF 72 200 000

A ce montant s'ajoutent les coûts de la mise en oeuvre qui incombent à la Suisse.

Assistance et soins extrahospitaliers

La mise en place d'un système de soins extrahospitaliers inspiré du modèle suisse de soins à domicile, dont l'efficacité est reconnue, a permis d'améliorer la qualité de vie des personnes souffrant de maladies chroniques et des personnes âgées atteintes d'un handicap. Le système ayant fait ses preuves dans quatre communes, il est prévu de l'étendre au pays tout entier. La Croix-Rouge suisse contribue dans une large mesure à la planification et à la réalisation du projet.

Protéger l'environnement

Élimination des déchets

Environ 4500 tonnes de produits phytosanitaires toxiques datant du régime communiste sont encore stockés dans les régions rurales à faible capacité financière de Bulgarie. La contribution à l'élargissement permettra à la Bulgarie d'éliminer ces déchets dangereux en toute sécurité et dans le respect de l'environnement ainsi que de rénover les entrepôts vétustes. La Suisse soutient par ailleurs la Bulgarie dans la mise en place d'un concept national pour le traitement des déchets ménagers dangereux ; des projets pilotes sont déjà mis en place dans diverses communes.

Amélioration des transports publics à Sofia

La société de transport public bâloise *Basler Verkehrs-Betriebe (BVB)* va livrer 28 de ses anciens trams à Sofia, afin d'améliorer l'efficacité du système de transport public désuet, de réduire les embouteillages et les émissions de gaz à effet de serre et de proposer une meilleure desserte à la population. La Suisse soutient par ailleurs la réalisation d'une étude visant à optimiser la liaison entre les réseaux de tram et de métro de Sofia.

Accroître la sécurité publique

Lutte contre la corruption, le crime organisé et la traite des êtres humains

Huit ans après l'adhésion à l'UE, la lutte contre la corruption demeure l'un des grands défis de la Bulgarie. La Suisse finance divers projets ayant pour objectif de lutter contre la corruption, le crime organisé et la traite des êtres humains. Il s'agit par exemple de renforcer les capacités des acteurs bulgares, de favoriser la collaboration entre les autorités de poursuite pénale afin d'agir contre la criminalité économique et de restituer les biens acquis illégalement. La Suisse soutient plusieurs réformes dans le domaine de la justice. Elle a notamment intensifié sa collaboration avec les autorités bulgares compétentes en vue de lutter contre la traite des êtres humains en ciblant la prévention, la protection, l'encadrement et le rapatriement des victimes.

Renforcer la société civile

Promotion de la société civile et transfert de savoir par le biais de partenariats avec la Suisse

Des projets de partenariat favorisent le transfert de savoir et l'échange d'expérience entre communes et institutions suisses et bulgares. Des projets d'ONG relevant des domaines sociaux et environnementaux bénéficient également de cofinancements.

Informations complémentaires :

www.swiss-contribution.admin.ch/bulgaria



CONTRIBUTION À L'ÉLARGISSEMENT POUR LA ROUMANIE 181 MILLIONS DE FRANCS



Population : 20 millions

Importations suisses depuis la Roumanie : 559,1 millions de francs

Exportations suisses vers la Roumanie : 792,6 millions de francs

Taux de croissance du PIB réel : 3,4 %

Pouvoir d'achat par rapport à la moyenne de l'UE : 54 %

(Source : Eurostat, statistique suisse du commerce extérieur, chiffres 2013)

OBJECTIFS DES PROJETS

19 projets et sept fonds thématiques comprenant de nombreux sous-projets (cf. encadré p. 17) à hauteur de 172 millions de francs ont été approuvés en Roumanie. Tous les projets répondent à l'un des objectifs suivants :

■ Favoriser la croissance économique et améliorer les conditions de travail

Crédits d'investissement pour des PME

Faute de pouvoir présenter suffisamment de garanties, bon nombre de PME roumaines peinent à obtenir un crédit auprès de banques commerciales. C'est la raison pour laquelle la Suisse participe à un fonds de crédits à hauteur de 24,5 millions de francs. Les PME actives dans les secteurs de l'industrie de transformation, du tourisme, de la santé ou des cleantech peuvent demander un crédit maximal de 100 000 francs. L'objectif est de renforcer la compétitivité des PME par le biais des crédits d'investissement et ainsi de créer des emplois.

Promotion des exportations

Dans le cadre d'un programme de promotion commerciale intégré, la Suisse aide les PME roumaines à placer davantage de produits compétitifs sur les marchés étrangers. Une formation pratique, des mesures de certification ainsi que la mise en place d'*Export Business Centers* régionaux comptent au nombre des volets du programme. Ce dernier contribue à améliorer la compétitivité des PME dans les régions structurellement faibles. Il permet d'augmenter les exportations roumaines, en particulier dans l'industrie de transformation du bois et dans l'agriculture biologique.

Réglementation du secteur financier

La Suisse soutient la Roumanie dans le cadre des engagements internationaux qu'elle a pris en vue de lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Dans cette optique, les autorités responsables de la lutte contre le blanchiment d'argent sont formées et un nouveau système informatique sera installé. En outre, la Suisse améliore la performance des autorités fiscales ainsi que les services proposés aux citoyens et aux entreprises. Elle contribue à cette fin au financement d'un nouveau système de gestion des documents destiné aux autorités fiscales.

Orientation professionnelle

Un concept d'enseignement a été mis au point en collaboration avec la haute école pédagogique de Zurich afin de faciliter l'entrée des jeunes dans le monde du travail. En participant à des modules spéciaux, écoliers et apprentis peuvent développer une meilleure connaissance de leurs capacités et des réalités du monde du travail.



Programmes de bourses et de recherche

Dans le cadre du fonds de recherche, 26 projets menés sous la houlette du Fonds National Suisse (FNS) sont réalisés en commun entre des instituts de recherche roumains et suisses dans les domaines de la médecine, de l'environnement, de l'énergie et des sciences économiques et sociales. Le programme de bourses, quant à lui, offre actuellement à 87 étudiants roumains la possibilité d'effectuer un séjour de recherche dans une haute école suisse.



Accroître la sécurité sociale

Intégration des Roms

En Roumanie, l'accès aux soins médicaux de base et aux offres de formation est insuffisant pour la majorité de la population rom. Divers projets visent à améliorer les conditions de vie, la santé et le niveau de formation des Roms et d'autres minorités ethniques. Les enfants sont placés dans des structures spécialement conçues pour favoriser leur intégration dans les classes normales.

Amélioration des services de sauvetage aérien roumains

La Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega) organise et coordonne des séances de perfectionnement pour les pilotes afin d'améliorer la qualité des services de sauvetage aérien roumains. 28 pilotes viennent par exemple s'entraîner sur un simulateur de vol au centre d'entraînement des forces aériennes suisses à l'aéroport militaire d'Emmen.

Amélioration des soins médicaux de base

La Suisse soutient des réformes dans les services de pédiatrie d'hôpitaux roumains. Le personnel participe entre autres à des formations ciblées, conçues selon les directives européennes en vigueur. Des centres d'entraînement pour les services d'urgence sont également modernisés et des experts suisses encadrent les formateurs. La contribution à l'élargissement promeut également la mise en place de services socio-sanitaires intégrés en milieu rural, facilitant ainsi l'accès de la population à ces services.



Protéger l'environnement

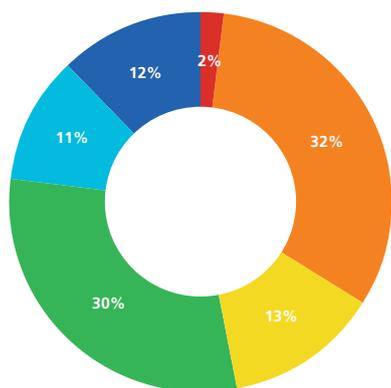
Efficacité énergétique et énergies renouvelables

La Suisse soutient l'introduction en Roumanie du concept des cités de l'énergie, développé en Suisse, à hauteur de 41 millions de francs. Le label Cité de l'énergie est un concept de gestion ayant fait ses preuves pour les communes qui souhaite mettre en œuvre une politique énergétique durable. L'association suisse Cité de l'énergie partage son expérience et ses connaissances spécialisées et assiste dans la mise en place d'une association roumaine du même type. Sur la base de la mise au point d'un programme d'action énergétique, la Suisse participe également à des projets d'infrastructures touchant à l'énergie. Il s'agit notamment d'augmenter l'efficacité des systèmes de chauffage à distance, de mettre en place un éclairage public à base de LED, de procéder à la rénovation énergétique d'écoles et de promouvoir la mobilité électrique et l'acquisition de bus électriques. La Suisse participe en outre à un fonds visant à diffuser dans l'ensemble du pays le concept des Cités de l'énergie et à promouvoir les activités liées à l'énergie dans les régions défavorisées du pays.

Transports publics

La Roumanie souhaite développer le réseau des transports publics de Bucarest, sa capitale, en prolongeant de 14 km la ligne de métro M4 à partir de la gare en direction des faubourgs sud. La contribution suisse finance entre autres une étude de faisabilité destinée à fournir les bases de décision de ce projet d'investissement devisé à plus d'un milliard.

Figure 4 : Répartition de la contribution à l'élargissement en faveur de la Roumanie selon les objectifs visés



Favoriser la croissance économique et améliorer les conditions de travail

11 projets
CHF 55 053 651

Accroître la sécurité sociale

8 projets
CHF 22 555 081

Protéger l'environnement

15 projets
CHF 52 085 876

Accroître la sécurité publique

21 projets
CHF 18 000 000

Renforcer la société civile

2 projets
CHF 21 251 662

Préparation des projets et assistance technique

2 projets
CHF 3 003 730

Total CHF 171 950 000

A ce montant s'ajoutent les coûts de la mise en oeuvre qui incombent à la Suisse.

Promotion de la biodiversité et de la protection de la nature

Il est prévu de préserver la diversité biologique et de protéger la nature dans le sud-ouest des Carpates, raison pour laquelle est mis en place un réseau de cinq réserves naturelles avec le concours de la société civile. La Suisse soutient également la Roumanie dans le cadre de la mise en œuvre de la directive européenne relative au Réseau européen Natura 2000. La fondation WWF Suisse, partenaire du projet, partage quant à elle sa longue expérience dans le domaine de la protection de l'environnement.

Accroître la sécurité publique

Lutte contre la corruption, le crime organisé et la traite des êtres humains

Par la contribution à l'élargissement, la Suisse lutte contre la corruption, le crime organisé et la traite des êtres humains. À titre d'exemple, la Suisse soutient depuis 2012 un projet visant à appuyer les autorités roumaines dans l'encadrement des victimes de la traite des êtres humains et dans leurs activités de prévention.

Mise en œuvre de l'accord de Schengen

La Suisse conseille la Roumanie dans sa préparation à l'adhésion aux accords de Schengen et dans la lutte contre l'immigration illégale. La police des frontières participe à des formations et un système de reconnaissance automatique des empreintes digitales nouvellement installé permet l'échange d'informations avec les autres Etats membres de l'UE.

Prévention et sécurité

La Suisse soutient le travail de la police en Roumanie, qui doit gagner la confiance de la population et lutter contre la criminalité. Il s'agit avant tout de favoriser la compréhension entre la police et des groupes de populations défavorisées, comme les Roms.

Renforcer la société civile

Promotion de la société civile et transfert de savoir par le biais de partenariats avec la Suisse

Le fonds de soutien aux partenariats et aux organisations non-gouvernementales soutient la mise en œuvre de petits projets dans les domaines des services sociaux et de la protection de l'environnement à hauteur de 18 millions de francs. La Suisse finance par exemple un partenariat entre une association suisse de soutien aux enfants abandonnés en Roumanie et une ONG roumaine. Grâce au soutien de la Suisse, elles mettent en place un atelier pour l'insertion professionnelle de jeunes ayant des problèmes d'apprentissage.

Informations complémentaires :

www.swiss-contribution.admin.ch/romania



Utilité pour la Suisse



Par la contribution à l'élargissement, la Suisse apporte sa pierre à une Europe sûre, stable, prospère et démocratique. S'il est vrai que cette démarche solidaire profite en premier lieu aux pays partenaires, la Suisse n'est toutefois pas en reste.

Renforcer les relations avec l'UE

La contribution à l'élargissement est un volet essentiel de la politique européenne de la Suisse qui lui permet d'être perçue comme un partenaire assumant ses responsabilités dans la résolution des défis auxquels fait face le continent européen. Ce faisant, la Suisse consolide non seulement ses relations avec les nouveaux Etats membres de l'UE, mais encore ses relations bilatérales avec l'UE. Une bonne collaboration de la Suisse avec l'UE est également déterminante sur le plan économique puisqu'un franc sur trois est généré par les exportations vers l'UE.

Accroître les opportunités pour l'économie suisse

L'élargissement de l'UE a fortement amélioré les possibilités d'exportation et d'investissement de la Suisse. L'économie et la place industrielle suisse profitent de l'ouverture des marchés est-européens, en plein essor, et d'un contexte favorable au développement de nouvelles relations commerciales. En dépit du recul de la croissance lié à la crise économique et financière de 2009, à la crise de la dette dans l'espace européen et à la forte appréciation du franc suisse, la Suisse a exporté en 2013 des biens pour une valeur supérieure à un milliard de francs en Bulgarie et en Roumanie. Les investissements directs en Bulgarie et en Roumanie ont plus que doublé depuis l'adhésion de ces pays à l'UE en 2007 et s'élevaient à 3,6 milliards de francs fin 2012.

La contribution à l'élargissement de la Suisse en faveur de la Bulgarie et de la Roumanie représente certes moins de 1 % des moyens déployés par l'UE en faveur de ces deux pays, mais la réussite des projets promus contribue à forger une image positive de la Suisse dans les nouveaux Etats membres de l'UE (et dans le reste de l'UE), améliorant par conséquent les chances des entreprises suisses dans ces pays. Il ressort d'une étude réalisée chaque année depuis 2010 que, ces dernières années, des entreprises suisses ont reçu environ 400 commandes directes pour un montant avoisinant 1,7 milliard de francs dans le cadre de projets financés par l'UE dans les douze pays partenaires. Les commandes effectives dérivées des fonds de l'UE et confiées à des entreprises suisses devraient toutefois largement dépasser ce montant.

L'économie suisse profite aussi directement de la contribution à l'élargissement sous la forme de mandats confiés à des entreprises, des consultants, des organisations, des associations et des instituts de recherche suisses. A fin 2013, ces mandats se chiffraient à près de 30 millions de francs dans le cadre de la mise en œuvre de projets en Bulgarie et en Roumanie. La plupart des appels d'offres publics n'ont pas encore été publiés et sont ouverts aux entreprises et aux consultants suisses. Des consultants suisses ont également obtenu des mandats d'évaluation et de surveillance de projets.



Réduire les risques sécuritaires et promouvoir la protection climatique

Les projets réalisés dans le cadre de la contribution à l'élargissement améliorent les conditions de vie sur place. La pauvreté toujours largement répandue dans les régions périphériques et la fragilité des institutions étatiques constituent des risques politiques qui touchent directement la Suisse sous la forme de l'immigration illégale et de la criminalité transfrontalière. Les problèmes environnementaux, eux aussi, font fi des frontières. Les projets déployés dans le domaine environnemental, dont beaucoup contribuent à la protection du climat, sont donc aussi dans l'intérêt de la Suisse.

Partenariats

La contribution à l'élargissement ne promeut pas seulement la collaboration au niveau des autorités : dans plus de la moitié des projets réalisés en Bulgarie et en Roumanie, une institution spécialisée suisse est à l'œuvre. Il peut s'agir de cantons, de villes, de communes, d'organisations, d'associations, de fondations ou d'universités. Il est donc clair que la Bulgarie et la Roumanie profitent de l'expérience et des connaissances spécialisées de la Suisse, mais celle-ci peut exploiter avantageusement la mise en place de partenariats institutionnels. En effet, la collaboration et les contacts internationaux qui sont établis perdurent au-delà de la fin des projets.

Exemple de projet n°1

Une étroite collaboration dans la recherche

Dans le cadre du fonds pour la recherche, les institutions suisses et leurs partenaires bulgares et roumains œuvrent main dans la main à des projets de recherche. Par ailleurs, grâce au programme de bourses Sciex, des étudiants roumains et bulgares peuvent effectuer un séjour de recherche d'une durée limitée en Suisse. L'étudiante roumaine Camelia Stefanache a profité de cette opportunité, qui a donné lieu à un partenariat étroit entre la Haute école zurichoise en sciences appliquées (ZHAW) et l'Université roumaine *Alexandru Ioan Cuza*. En effet, la professeure qui avait encadré Camelia durant son séjour à la ZHAW est maintenant régulièrement invitée par l'université en Roumanie en tant qu'oratrice à des conférences destinées à des doctorants.





Exemple de projet n°2

Transports publics à Bucarest et à Sofia

Les capitales de la Bulgarie et de la Roumanie sont également les plus grandes villes et les principaux centres névralgiques de leur pays respectif en matière de transport. Les embouteillages et une forte pollution posent problème. La contribution de la Suisse doit permettre d'atténuer les difficultés en améliorant le réseau de transport public insuffisant et partiellement désuet. C'est dans l'esprit d'un échange d'expérience que les entreprises chargées des transports publics à Bucarest et à Lausanne ont été mises en contact ; il en est résulté un partenariat. Les transports publics bâlois *Basler Verkehrs-Betriebe (BVB)* livrent quant à eux 28 trams à la ville de Sofia et forment le personnel sur place à la fois sous l'angle du fonctionnement des véhicules et de la maintenance.

Fonds thématiques

En Bulgarie et en Roumanie, la Suisse travaille en partie via des fonds thématiques. Il existe au total treize fonds thématiques sur les sept thèmes suivants : sécurité, société civile, partenariats, intégration des Roms, santé, recherche et bourses. Des gestionnaires de fonds privés suisses (*Swiss Intermediary Bodies*), qui ont été sélectionnés par des procédures d'appels d'offres publics, analysent les propositions de projets. Pour le fonds thématique axé sur la sécurité en Roumanie, par exemple, c'est un groupe composé du consultant Team Consult Genève, du *Centre for the Democratic Control of Armed Forces (DCAF)* et de l'ONG Coginta qui a été mandaté. Il appartient toutefois à la Suisse de décider en dernier lieu quels projets seront réalisés. Le travail dans le cadre de fonds thématiques recèle divers avantages : la limitation à sept thèmes spécifiques permet un ciblage. Elle garantit en outre une sélection judicieuse et une réalisation efficiente des projets puisque l'encadrement est assuré par un partenaire suisse disposant d'une grande expérience dans le domaine correspondant. L'économie suisse profite, elle aussi, des mandats attribués aux gestionnaires de fonds privés suisses, qui s'élèvent à 9 millions de francs.

Utilisation correcte des fonds



Quel que soit le pays, l'utilisation correcte des fonds est déterminante pour le succès de la collaboration. Dans le cas de la Bulgarie et de la Roumanie, l'UE avait constaté, lors des examens préalables à leur adhésion, des lacunes concernant la modernisation du système judiciaire et la lutte contre la corruption et le crime organisé. Une enquête réalisée en 2013 par l'UE révèle que la corruption demeure l'un des principaux défis qui se posent aux deux pays. L'UE contrôle à intervalles réguliers les progrès de la Bulgarie et de la Roumanie dans ce domaine dans le cadre du Mécanisme de Coopération et de Vérification (CVM). Elle a publié le dernier rapport à ce sujet en janvier 2014 dont il ressort que les progrès de la Bulgarie sont modestes, tandis que pour la Roumanie, l'UE constate des progrès dans de nombreux domaines, l'indépendance de la justice demeurant source d'inquiétude.

La Suisse suit de près cette procédure et s'est assurée du bon fonctionnement des organes de contrôle et d'adjudication dans les deux pays avant de signer les accords-cadre avec la Bulgarie et la Roumanie. Elle a par ailleurs pris diverses mesures de prévention pour minimiser le risque de corruption dans les projets de la contribution à l'élargissement.

Structures et organisation

Avant de collaborer avec les institutions bulgares et roumaines, la Suisse a procédé à un examen approfondi. Grâce à des audits, les autorités se sont assurées que les structures, les processus organisationnels et les mécanismes de contrôle satisfaisaient aux exigences de la Suisse. Dans le cadre de la contribution à l'élargissement à la Bulgarie et à la Roumanie, la Suisse travaille en partie via des fonds thématiques, ce qui n'était pas le cas pour la contribution à l'élargissement à l'UE-10. Des gestionnaires de fonds suisses sont fortement impliqués dans le choix et le contrôle des projets au sein des fonds thématiques (voir encadré p. 17).

Sélection des projets

Les projets sont proposés par les pays partenaires. Dès leur sélection, le respect des procédures fait l'objet d'une attention particulière. Des entités indépendantes, au sein desquelles sont représentés les ministères concernés et la société civile, contrôlent le respect des critères et de la procédure de sélection. La Suisse peut participer aux rencontres à titre d'observateur. Elle fait par ailleurs appel aux experts suisses pour le contrôle

des études de faisabilité. C'est également elle qui prend la décision de financer ou non un projet. Les risques relatifs aux abus et à la corruption font partie intégrante de l'examen du projet.

Adjudication des mandats

L'adjudication de contrats de livraison ou de services est régie par le droit de l'OMC et celui de l'UE, ainsi que par le droit national. Le pays partenaire doit confirmer par écrit le respect des règles en vigueur et l'indépendance de toutes les personnes concernées pour chaque appel d'offres public. Le dossier d'appel d'offres contient par ailleurs une clause d'intégrité, par laquelle tous les participants s'engagent à ne pas recourir à la corruption. La Suisse a accès à tous les dossiers liés aux adjudications. Les experts mandatés par la Suisse examinent en général les dossiers d'adjudication avant publication pour tous les contrats supérieurs à 500 000 francs.

Phase de mise en œuvre

Rapports périodiques

Il incombe à l'organe qui a transmis le projet de contrôler la fourniture des prestations. Celui-ci rend compte à la Suisse au moins tous les six mois de l'avancement du projet et des prestations facturées. Le pays partenaire vérifie et confirme à la Suisse que les demandes de remboursement sont correctes. La Suisse a accès à tous les documents pertinents.

S'ils soupçonnent des irrégularités, les pays partenaires doivent en informer la Suisse. Ils enquêtent sur les cas suspects et veillent, le cas échéant, à engager des poursuites pénales selon le droit national.

Encadrement rigoureux sur place

La DDC et le SECO ont ouvert des bureaux à Bucarest et à Sofia pour la Roumanie et la Bulgarie. Pour l'UE-10, les bureaux sont situés à Varsovie, Riga, Budapest, Prague et Bratislava. Ils sont intégrés aux ambassades de Suisse et peuvent compter sur leur appui. Les collaborateurs des bureaux connaissent les réalités locales, entretiennent des contacts directs avec les autorités compétentes et encadrent les projets sur place.

La Suisse confie par ailleurs des mandats à des experts externes qui, forts de leurs connaissances spécifiques, contrôlent les prestations fournies lors de visites sur place.

Chaque projet est soumis à un audit financier par un organisme certifié au minimum tous les deux ans et au moment de sa clôture. La Suisse est informée de tous les audits réalisés et reçoit les résumés avec les conclusions et les recommandations.

Mécanisme de remboursement et suspension des versements en cas de soupçons

En principe, l'Etat partenaire avance la contribution au projet. C'est seulement une fois que la Suisse a reçu les demandes de remboursement, vérifiées et confirmées par le pays partenaire, et après les avoir elle-même examinées, qu'elle avale les versements. En cas de soupçons d'irrégularités, la Suisse peut suspendre les paiements et exiger le remboursement des contributions indûment obtenues.

Projets de lutte contre la corruption en Bulgarie et en Roumanie

La Suisse ne se contente pas de limiter le risque de corruption dans les projets réalisés au titre de la contribution à l'élargissement. Elle finance, en Bulgarie et en Roumanie, divers projets qui ont pour objectif spécifique de lutter contre la corruption et le crime organisé. Il s'agit en premier lieu de renforcer les institutions qui poursuivent la criminalité économique et le blanchiment d'argent ou qui attribuent des marchés publics. L'échange d'expérience avec les autorités suisses de poursuites pénales ainsi que les réformes de l'appareil judiciaire font aussi partie des projets. En outre, les projets des ONG participent dans une large mesure à lutter contre la corruption, puisqu'une société civile qui fonctionne bien peut assumer une fonction de contrôle importante.

Echos de Bulgarie et de Roumanie



Bulgarie



La contribution de la Suisse appuie la Bulgarie spécifiquement dans des domaines où il existe un potentiel de développement, mais également dans ceux où elle est elle-même détentrice de savoir et de compétences.

Je tiens à souligner la promotion du système de formation dual. En transmettant son expérience à la Bulgarie, la Suisse influe durablement sur le système de formation bulgare et participe activement à la lutte contre le chômage des jeunes. La collaboration entre les ONG suisses et bulgares mérite aussi d'être relevée, car les ONG contribuent dans une large mesure au renforcement de la société civile et au bon fonctionnement de la démocratie en Bulgarie.

Nous apprécions la contribution suisse parce qu'elle renforce les partenariats bilatéraux et une coopération en toute confiance entre nos deux pays. L'avantage d'une contribution relativement modeste tient au fait que les projets soutenus sont de qualité, axés sur les résultats et taillés sur mesure pour répondre aux besoins effectifs des partenaires bulgares tout en intégrant les capacités de ces derniers.

Je suis convaincue que cette précieuse collaboration portera ses fruits dans la durée et j'espère qu'elle sera poursuivie.

Meglana Plugtschieva

Ambassadrice de la République bulgare en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein



La contribution de la Suisse à la Bulgarie est la preuve que des contributions plus modestes, par rapport à celles de l'UE, par exemple, peuvent déployer des effets très concrets du moment qu'elles sont affectées de manière ciblée. Nous escomptons des résultats visibles, tangibles et durables. La Bulgarie apprécie par ailleurs le programme de coopération avec la Suisse parce qu'il permet aux individus de nos deux nations de se rencontrer. La compréhension et le respect mutuels sont au cœur de tous les efforts et de tout progrès.

Mariana Kordova

Directrice de la Division Monitoring pour le fonds de l'UE

Responsable du service national de coordination du programme de coopération helvético-bulgare
Conseil des ministres



Roumanie



La coopération entre la Suisse et la Roumanie est excellente, comme en témoignent les premiers résultats des projets lancés dans les domaines de la sécurité, de la recherche, de la formation et du soutien aux PME.

La collaboration professionnelle et constructive avec les partenaires suisses et l'analyse approfondie des besoins sont des facteurs essentiels à la réussite du programme venant s'ajouter à la variété des thèmes traités. Il ne fait aucun doute que cette collaboration fructueuse a également resserré les liens entre nos deux pays.

Forte de ces expériences positives, la Roumanie souhaiterait poursuivre la coopération et l'étendre à d'autres domaines.

Au nom du gouvernement roumain, je remercie la Suisse pour cette collaboration harmonieuse. Nous espérons pouvoir renforcer au cours des années à venir le partenariat amical et efficace qui lie nos deux pays dans le même esprit de collaboration amicale, constructive et fructueuse.

Anca Opris

Ambassadrice de Roumanie en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein



La contribution de la Suisse touche de nombreux domaines en Roumanie, notamment la sécurité, la stabilité, les projets de réforme, l'environnement et les infrastructures, la promotion du secteur privé et le développement humain et social. La Roumanie accorde une importance particulière aux projets de protection de l'environnement, au développement de systèmes de soins et de systèmes sociaux intégrés, et aux projets qui facilitent l'accès au financement pour les PME.

Etant donné le grand nombre de projets et de personnes qui en bénéficient, je suis intimement convaincue que le programme apportera des solutions constructives qui pourront servir de modèles pendant de longues années et contribueront à réduire les inégalités économiques et sociales.

Au nom du service national de coordination roumain, je présente mes remerciements à la Suisse pour son soutien et pour l'excellente coopération dans le cadre de ce programme.

Cosmina Manolescu

Directrice générale, responsable du service national de coordination du programme de coopération helvético-roumain
Ministère des finances

Annexe 1 : Exemples de projets en Bulgarie et en Roumanie

Favoriser la croissance économique et améliorer les conditions de travail

Prêts garantis pour les PME roumaines

LES PME COMME MOTEUR DE LA CROISSANCE ET DU DÉVELOPPEMENT



Des PME actives dans les secteurs de l'industrie manufacturière, du tourisme, de la santé ou des cleantech peuvent accéder à des capitaux d'investissement à long terme. Une entreprise occupant 20 personnes a obtenu un crédit de 79000 francs pour acheter une machine-outil capable de découper automatiquement des produits publicitaires en 3D grâce à une technique de commande moderne. Cette nouvelle acquisition permet d'engager trois nouveaux collaborateurs.

Les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle central dans le développement économique de la Roumanie. Toutefois, faute de pouvoir fournir suffisamment de garanties, les PME peinent souvent à obtenir les crédits nécessaires auprès de banques commerciales. C'est la raison pour laquelle la Suisse participe à un fonds de crédits à hauteur de 24,5 millions de francs, qui permet d'accorder aux PME des prêts garantis allant jusqu'à 100000 francs.

99,7 % des entreprises roumaines sont des PME, et 66 % des employés travaillent dans le secteur des

PME. Le potentiel de développement de ce secteur est pourtant énorme, étant donné que le nombre de PME en Roumanie est deux fois moins élevé que la moyenne de l'UE.

280 CRÉDITS D'INVESTISSEMENT EN FAVEUR DES PME

L'accès limité à des capitaux d'investissement à long terme est l'un des principaux obstacles pour les PME. Faute de pouvoir présenter suffisamment de garanties, les PME qui n'ont pas encore pu faire leurs preuves se voient souvent refuser des crédits auprès de banques commerciales. C'est la raison pour laquelle la Suisse participe à hauteur de 24,5 millions de francs à un fonds de crédits de la banque roumaine CEC. Celui-ci permet d'accorder à 280 PME roumaines des prêts d'investissement garantis. Les conditions à remplir sont les suivantes :

- les PME doivent être actives dans les secteurs de l'industrie manufacturière, du tourisme, de la santé ou des cleantech ;
- le montant maximal des prêts s'élève à 100000 francs ;
- le taux demandé par la banque CEC se situe au maximum à 3,5 % au-dessus du taux pratiqué sur le marché interbancaire roumain ;
- si une PME n'est pas en mesure de fournir suffisamment de garanties, le fonds roumain de garantie du crédit couvre jusqu'à 80 % du montant du crédit.

La Suisse cofinance 70 % de chaque prêt. Les 30 % restants doivent être fournis par la banque CEC. Les prêts remboursés sont reversés dans le fonds, permettant l'octroi de nouveaux crédits.

La banque CEC a été sélectionnée pour ce programme au terme d'un appel d'offres public. Créée en 1864, elle dispose d'une expérience de longue date en tant qu'établissement d'épargne et de crédit.



Durant le premier semestre du programme, la banque CEC a octroyé près de 30 crédits d'investissement. Environ un tiers de ces crédits ont été alloués à des PME actives dans le domaine touristique. Alexandru Serban a bénéficié d'un prêt de 44 000 francs afin d'acquérir un local de restaurant. Ce prêt lui a notamment permis de créer un emploi supplémentaire.

AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ ET CRÉATION D'EMPLOIS

L'objectif du programme est de renforcer les PME de manière à les rendre plus compétitives et à leur permettre à long terme d'obtenir des crédits directement auprès des banques commerciales. Le développement d'un secteur de PME solide contribue à favoriser la croissance économique et la création d'emplois en Roumanie.

Mon entreprise, mon avenir. Grâce au crédit d'investissement que j'ai obtenu par mon initiative sur la base de mon modèle d'affaires, j'ai pu développer mon entreprise.



Adrian Miler, entrepreneur de Târgosviste

LE PROJET EN BREF

OBJECTIF

Favoriser la croissance économique et améliorer les conditions de travail

THÈME

Accès au financement pour des PME

PAYS

Roumanie

CONTEXTE

En raison de garanties insuffisantes, il est souvent difficile pour des PME d'obtenir des crédits auprès de banques commerciales. Le nombre de PME en Roumanie est deux fois moins élevé que la moyenne européenne.

BUT

Améliorer la compétitivité des PME et créer des emplois

ACTIVITÉS

Octroi de prêts garantis allant jusqu'à 100 000 francs dans les secteurs de l'industrie manufacturière, du tourisme, de la santé ou des cleantech

GROUPE CIBLE

PME

COÛTS

Budget du projet :
CHF 35 millions
Contribution suisse :
CHF 24,5 millions

MISE EN ŒUVRE

Ministère roumain de l'économie

DURÉE

2014–2019

LA CONTRIBUTION SUISSE À L'ÉLARGISSEMENT

Janvier 2015

www.contribution-elargissement.admin.ch

Aide et soins à domicile pour les personnes âgées en Bulgarie

PRÉSERVER SON AUTONOMIE POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE À UN ÂGE AVANCÉ



A 78 ans, Lyubomir Tzenov peut, grâce aux soins à domicile, conserver son indépendance.

L'allongement de l'espérance de vie en Bulgarie entraîne une augmentation du nombre de personnes âgées. Ce projet consiste à mettre en place dans quatre communes un système de soins à domicile afin que les aînés puissent continuer à vivre chez eux, dans leur environnement familial, même à un âge avancé. Les soins ambulatoires assurés par des professionnels permettent aux patients de conserver une certaine autonomie et améliorent donc la qualité de vie des personnes âgées handicapées ou souffrant de maladies chroniques.

La population bulgare vieillit. Le taux de natalité, par contre, est bas, et les jeunes Bulgares sont de plus en plus nombreux à partir à l'étranger ou à quitter la campagne pour les grandes villes. De nombreuses personnes âgées en Bulgarie sont donc socialement isolées et ne peuvent compter que sur elles-mêmes en cas de problème médical. Grâce à l'aide et aux soins à domicile, ce projet améliore la qualité de vie des personnes âgées handicapées ou souffrant de maladies chroniques en Bulgarie. Il bénéficie également aux populations roms.

AIDE ET SOINS À DOMICILE : LE SERVICE « SPITEX »

Toute personne nécessitant des soins médicaux peut se rendre soit chez le médecin, soit à l'hôpital. Les hôpitaux sont certes nombreux en Bulgarie, mais le traitement en milieu hospitalier n'est pas une solution optimale pour les personnes âgées ou les patients issus de groupes sociaux marginalisés qui souffrent de maladies chroniques ou de handicaps. Pour être efficace, le système de santé doit donc aussi proposer des soins à domicile, ce qui permet de désengorger les hôpitaux et d'améliorer la qualité de vie des groupes cibles.

L'aide et les soins à domicile, que l'on connaît bien en Suisse sous le vocable « spitex », constitue une véritable alternative pour le système de santé bulgare. En Suisse, plus de 200 000 personnes bénéficient chaque année de ce type de prestations. Près de 15 000 postes à plein temps permettent de répondre à la demande de soins.

CONSERVER SON AUTONOMIE À UN ÂGE AVANCÉ

Le projet a permis d'ouvrir quatre bureaux de soins à domicile dans quatre communes du district bulgare de Vratsa, pour le traitement ambulatoire de plus de 350 patients. Ainsi, les personnes âgées peuvent continuer à vivre dans leur environnement familial. Ces personnes reçoivent la visite régulière de personnel soignant formé ainsi que d'aides ménagères, ce qui leur permet de maintenir leur autonomie jusqu'à un âge avancé.

Ce projet présente également un avantage économique, car les soins reviennent moins cher à domicile qu'en milieu hospitalier. Cette forme de soins génère également des emplois pour la population locale et permet d'endiguer l'exode rural des jeunes.

DES DÉBOUCHÉS AU NIVEAU NATIONAL



Le projet prévoit également de définir des normes nationales de qualité pour les soins à domicile, afin de clarifier la répartition des tâches lors des visites à domicile. De plus, des vérifications sont actuellement en cours pour déterminer s'il est nécessaire de procéder à des adaptations pour que ces prestations répondent efficacement et de manière ciblée aux besoins de la population rom.

Enfin, ces expériences permettent d'élaborer des propositions et des recommandations pour améliorer le système de santé au niveau national et faire progresser les réformes lancées par le passé. Ainsi, le système des soins à domicile bénéficiera d'une reconnaissance nationale, et pourrait bien être proposé dans l'ensemble du pays, ce qui constituerait une réponse adéquate et moderne aux défis démographiques et socio-économiques dans le secteur de la santé.

Grâce aux soins hospitaliers à domicile, je me sens en sécurité à la maison.



Gena Nikolova (89), retraitée, Bulgarie

LE PROJET EN BREF

OBJECTIF

Accroître la sécurité sociale

THÈME

Services sociaux destinés à des groupes cibles spécifiques

PAYS

Bulgarie

PARTENAIRES

Croix-Rouge suisse (CRS)

Experts dans le domaine de l'aide et des soins à domicile

CONTEXTE

Comme de nombreux pays européens, la Bulgarie voit sa population vieillir. De plus en plus de personnes âgées nécessitent des soins réguliers. Dans certaines régions de Bulgarie, où l'exode rural ou l'émigration sont particulièrement importants, de nombreuses personnes âgées se retrouvent socialement isolées et ne peuvent compter que sur elles-mêmes en cas de problème médical.

BUT

Ce projet améliore la qualité de vie des malades chroniques et des personnes âgées souffrant de handicaps en Bulgarie. Il bénéficie également aux populations roms. Les soins à domicile permettent de désengorger les hôpitaux et facilitent la vie des personnes nécessitant des soins.

ACTIVITÉS

Le projet a permis d'ouvrir quatre bureaux de soins à domicile dans quatre communes de la région de Vratsa. Du personnel soignant formé ainsi que des aides ménagères se rendent chez les personnes âgées nécessitant des soins et leur apportent l'aide dont elles ont besoin.

GROUPES CIBLES

Les personnes âgées vivant dans la région de Vratsa, en Bulgarie, ainsi que les membres de la communauté rom âgés de plus de 65 ans et souffrant de maladies chroniques ou de handicaps.

COÛTS

Budget du projet :

CHF 2,8 millions

Contribution suisse :

CHF 2,4 millions

MISE EN ŒUVRE

Croix-Rouge bulgare (BRK)

Croix-Rouge suisse (CRS)

DURÉE

2012–2016

LA CONTRIBUTION SUISSE À L'ÉLARGISSEMENT

Janvier 2015

www.contribution-elargissement.admin.ch

Promotion de l'efficacité énergétique et de la mobilité durable

INTRODUCTION EN ROUMANIE DU MODÈLE SUISSE CITÉ DE L'ÉNERGIE



La contribution suisse soutient les villes roumaines sélectionnées pour devenir les cités de l'énergie pilotes.

La Suisse s'engage en Roumanie pour une politique durable en matière d'énergie, de transport et d'environnement. A cette fin, elle soutient l'introduction du label Cité de l'énergie, développé en Suisse. Il s'agit d'un système de certification et de gestion de la qualité destiné aux communes qui mettent en place une politique énergétique durable.

L'UE s'est donné pour objectif de réduire de 20 % ses émissions de gaz à effet de serre, d'améliorer de 20 % l'efficacité énergétique et d'augmenter de 20 % la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie à l'horizon 2020 par rapport à 1990. Dans ce contexte, la Suisse soutient, avec 41 millions de francs, la création d'une association Cité de l'énergie en Roumanie et la mise en œuvre de neuf projets d'infrastructure ayant trait à l'énergie dans quatre villes sélectionnées. Par ailleurs, elle participe à un fonds visant à diffuser le concept de Cité de l'énergie dans toute la Roumanie et à promouvoir des activités touchant à l'énergie dans des régions structurellement faibles du pays.

ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES AVEC L'ASSOCIATION SUISSE CITÉ DE L'ÉNERGIE

La Suisse épaula la Roumanie dans l'introduction du label *European Energy Award*, un instrument européen développé à partir du concept suisse de Cité de l'énergie. Il s'agit d'un système international de certification et de gestion de la qualité, qui guide depuis dix ans déjà un grand nombre de communes européennes désireuses de concrétiser le tournant énergétique. Celles-ci mettent en place un plan d'action personnalisé (*Sustainable Energy Action Plan SEAP*). Plus de 1200 communes appliquent déjà ce système aux quatre coins de l'Europe.

La Suisse soutient également la création d'une institution roumaine (association Cité de l'énergie en Roumanie). Il s'agit notamment de mettre sur pied un organe de certification indépendant, d'accréditer des conseillers Cité de l'énergie et de développer des mesures et des programmes permettant l'échange d'expériences. L'association suisse Cité de l'énergie apporte dans ce processus sa grande expérience et son expertise. La Suisse contribue aux coûts d'exploitation de la nouvelle association roumaine durant les trois premières années.

NEUF PROJETS ÉNERGÉTIQUES DANS QUATRE VILLES ROUMAINES

Parmi 21 candidatures, la Roumanie a sélectionné les villes d'Arad, de Brasov, de Cluj-Napoca et de Suceava pour devenir les cités de l'énergie pilotes. Ces quatre villes de taille moyenne, qui souhaitent obtenir le label Cité de l'énergie, se situent dans différentes régions de la Roumanie, ce qui doit permettre de faire connaître le concept de Cité de l'énergie dans tout le pays. Sur la base des plans d'action développés par ces villes, la Suisse soutient les projets d'infrastructure suivants :

- amélioration de l'efficacité du système de chauffage à distance à Arad et à Brasov ;
- rénovation énergétique des bâtiments publics à Brasov et à Cluj-Napoca ;
- introduction de bus électriques à Cluj-Napoca et promotion de la mobilité électrique à Suceava ;
- installation de lampadaires LED pour l'éclairage public à Arad, à Cluj-Napoca et à Suceava.



La ville de Cluj-Napoca utilise les fonds du programme Cité de l'énergie pour améliorer l'efficacité énergétique de deux écoles.



La ville de Suceava remplace les anciens lampadaires par des lampadaires LED à basse consommation et optimise l'éclairage par le biais d'un système de commande à distance.

DIFFUSION DU CONCEPT DE CITÉ DE L'ÉNERGIE DANS L'ENSEMBLE DU PAYS

Le programme Cité de l'énergie ne se limite pas aux quatre villes sélectionnées. Par le biais d'un fonds, la Suisse soutient d'autres villes dans l'introduction du système de certification et de gestion de la qualité *European Energy Award* et contribue au financement de petits projets énergétiques dans des régions structurellement faibles.

Grâce à la réalisation du projet qui consiste à mettre en place un éclairage public moderne à basse consommation, Suceava peut améliorer la qualité de vie de ses habitants. D'une part, un éclairage public moderne, efficace, uniforme et conforme aux normes de l'UE permet de diminuer les coûts d'électricité et, partant, d'alléger le budget de la ville. D'autre part, il contribue également à baisser les émissions de CO₂.



Ion Lungu, maire de Suceava

LE PROJET EN BREF

OBJECTIF

Protéger l'environnement

THÈME

Efficacité énergétique et énergies renouvelables

PAYS

Roumanie

PARTENAIRES

L'association suisse Cité de l'énergie
Diverses cités de l'énergie suisses

CONTEXTE

L'*European Energy Award* est un système international de certification et de gestion de la qualité, qui a été développé à partir du concept suisse de Cité de l'énergie. Il soutient plus de 1200 communes européennes désireuses de mettre en place une politique énergétique durable.

BUT

Améliorer la protection de l'environnement en encourageant l'efficacité énergétique et la mobilité durable.

ACTIVITÉS

- Création d'une association Cité de l'énergie en Roumanie.
- Mise en œuvre de neuf projets d'infrastructure ayant trait à l'énergie dans quatre villes sélectionnées.
- Création d'un fonds visant à diffuser le concept de Cité de l'énergie dans toute la Roumanie et à promouvoir des activités ayant trait à l'énergie dans des régions structurellement faibles du pays.

GROUPES CIBLES

Quatre villes sélectionnées (Arad, Brasov, Cluj-Napoca, Suceava), l'association roumaine Cité de l'énergie et, par l'intermédiaire de cette association, d'autres communes roumaines.

COÛTS

Budget du projet :
CHF 47,4 millions
Contribution suisse :
CHF 41,2 millions

MISE EN ŒUVRE

Les associations Cité de l'énergie en Roumanie et en Suisse ; les villes d'Arad, de Brasov, de Cluj-Napoca et de Suceava ; le Ministère roumain du développement régional

DURÉE

2014–2019

LA CONTRIBUTION SUISSE À L'ÉLARGISSEMENT

Janvier 2015

www.contribution-elargissement.admin.ch

Promotion de la sécurité publique dans les communes rurales de Roumanie

LA SUISSE SOUTIEN LA RÉFORME DE LA POLICE ROUMAINE ET LE TRAVAIL DE PROXIMITÉ



Une habitante de la commune roumaine de Merişani demande de l'aide à un policier communal.

La Suisse soutient le travail de la police en Roumanie, en vue de renforcer la confiance de la population envers les forces de police et de lutter contre la criminalité. L'accent est mis sur la compréhension entre la police et les groupes de population défavorisés, comme la minorité rom.

La population roumaine fait souvent peu confiance aux institutions publiques. Selon les sondages, 93 % des personnes pensent que les relations entre la population et la police devraient être améliorées.

La Suisse contribue à améliorer le travail de la police dans 97 communes rurales de Roumanie, à renforcer la confiance de la population envers les forces de l'ordre et à faire baisser les taux de criminalité. Elle s'appuie à cet effet sur la mise en place d'une police de proximité (*Community Policing*), dont l'objectif principal est la prévention et la recherche de solutions partagées.

Le projet comprend trois volets :

- renforcement de la police de proximité
- formation des membres de la police
- soutien logistique et opérationnel des forces de police

RENFORCEMENT DE LA POLICE DE PROXIMITÉ

Avec le soutien de la police roumaine, des experts suisses ont mené une étude sur la situation socio-économique, la criminalité et le rapport entre population et police dans 97 communes. Celle-ci sert de base au projet. En outre, 68 policiers et policières roumains exerçant des fonctions de direction ont suivi des formations en matière de police de proximité. Cinq d'entre eux se sont rendus en Suisse pour un échange d'expériences.

FORMATION DU PERSONNEL DE POLICE

Environ 200 policiers et policières ont suivi des cours de langue et de culture rom dans un nouveau centre de formation, rattaché à l'académie de police de Slatina, une ville située à environ 150 km à l'ouest de Bucarest. Le but de cette initiative est d'améliorer la compréhension et les relations entre la police et la minorité rom. Par ailleurs, quelque 2500 policiers et policières des communes sélectionnées bénéficient de cours de communication et de médiation, deux aspects essentiels de la police de proximité.



Des policiers suivent des cours de langue et de culture rom dans un nouveau centre de formation rattaché à l'académie de police de Slatina.

SOUTIEN LOGISTIQUE ET OPÉRATIONNEL DES FORCES DE POLICE

Pour permettre un maximum de proximité, il est nécessaire d'améliorer la mobilité de la police dans les communes sélectionnées. Les agents sont donc dotés de véhicules et d'instruments de travail modernes (ordinateurs et imprimantes p. ex.). Fin 2013, 69 villages étaient équipés.

UNE COLLABORATION FRUCTUEUSE AVEC LA SUISSE

En 2000 déjà, la Suisse soutenait le gouvernement roumain pour l'introduction d'une police de proximité dans les villes. Ce projet pilote a été si concluant que le gouvernement roumain a décidé d'étendre l'action aux régions rurales. Comme dans le cadre du projet pilote, la Suisse a offert son expertise. La police roumaine travaille étroitement avec l'Académie de police de Savatan, dans le canton de Vaud, et l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève.

La Suisse finance le projet à hauteur d'environ 2 millions de francs. Celui-ci fait partie du fonds thématique Sécurité, qui permet de soutenir une vingtaine de projets différents dans le domaine de la sécurité en Roumanie, avec 18 millions de francs. La Suisse aide entre autres le pays dans le secteur de la justice, pour la mise en œuvre de l'accord de Schengen ainsi que dans la lutte contre la corruption, la traite des êtres humains et le crime organisé

La formation me permet de mieux comprendre les habitudes, les traditions et la langue des Roms. Les membres de la communauté rom ont ainsi davantage confiance en moi. Cela m'aide à résoudre leurs problèmes.



Ionut Popa, sous-officier de la commune de Merișani

LE PROJET EN BREF

OBJECTIF

Accroître la sécurité publique

THÈME

Soutien de la police dans les campagnes roumaines

PAYS

Roumanie

PARTENAIRES

Différents experts et institutions suisses

CONTEXTE

Dans certaines régions rurales de Roumanie, le taux de criminalité est particulièrement élevé par rapport à la moyenne nationale, et la population fait peu confiance à la police.

BUT

L'introduction d'une police de proximité dans 97 communes rurales de Roumanie doit permettre de renforcer la confiance de la population envers la police et faire baisser les taux de criminalité.

ACTIVITÉS

- Introduction d'une police de proximité
- Formation de la police en langue et culture rom
- Soutien logistique et opérationnel des forces de police

GROUPES-CIBLES

Population et forces de police dans 97 communes rurales roumaines

COÛTS

Budget du projet :
CHF 2,32 millions
Contribution suisse :
CHF 1,97 millions

MISE EN ŒUVRE

Direction des forces de sécurité publiques au sein du Ministère roumain de l'intérieur

DURÉE

2012–2015

LA CONTRIBUTION SUISSE À L'ÉLARGISSEMENT

Janvier 2015

www.contribution-elargissement.admin.ch

Fonds thématique consacré à la société civile en Bulgarie et en Roumanie

RENFORCEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EN BULGARIE ET EN ROUMANIE



Le renforcement des activités de la société civile est crucial pour la démocratie en Bulgarie et en Roumanie.

En Bulgarie et en Roumanie, la Suisse finance des projets dans les domaines social et environnemental à hauteur de 24,8 millions de francs. Ceux-ci favorisent et renforcent la participation de la société civile au développement économique et social des deux pays.

Ces 20 dernières années, les organisations non gouvernementales (ONG) ont gagné en importance en Bulgarie et en Roumanie. Elles font néanmoins toujours face à des défis de taille, comme un nombre de membres très limité et une faible influence sur les processus de décision politiques. En outre, la crise financière et économique a fortement touché ce secteur.

LES ONG, DES ACTEURS INDISPENSABLES

Les problèmes qui touchent les ONG sont d'autant plus inquiétants que celles-ci viennent en aide aux groupes de population défavorisés en leur fournissant des prestations sociales. Par ailleurs, les ONG contribuent à rendre la société civile active, ce qui favorise la démocratisation, étant donné qu'une société civile forte exerce une importante fonction de contrôle sur les autorités étatiques.

Avec un fonds dédié aux ONG, la Suisse finance plus de 120 projets dans les domaines sociaux et environnementaux en Bulgarie et en Roumanie. Grâce à

la participation ponctuelle de partenaires suisses, les ONG peuvent bénéficier de l'expertise et de l'expérience helvétiques.

Les organisations suisses peuvent quant à elles étendre leurs réseaux et approfondir leur savoir en coopérant avec des organisations présentes dans les pays partenaires. En outre, la Suisse tire profit du travail des ONG, du fait de la dimension souvent internationale, de leurs activités, notamment dans les domaines de la migration et de la protection de l'environnement.



En Bulgarie, un centre cofinancé par la contribution à l'élargissement offre des services sociaux aux familles et enfants traumatisés, comme le jeune Ivan, âgé de sept ans.

IMPLICATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA NATURE

Le fonds dédié aux ONG en Bulgarie et en Roumanie fait partie du fonds thématique consacré à la société civile. La Suisse finance ainsi, outre le fonds dédié aux ONG, des projets visant le renforcement de la société civile, dont la plupart relèvent de l'environnement. En Bulgarie, la Suisse soutient ainsi à hauteur de 4,2 millions de francs un projet visant à concilier protection de la nature et développement durable dans les campagnes, intitulé *Linking Nature Protection and Sustainable Rural Development*. L'objectif est d'impliquer davantage la société civile dans le développement durable de l'agriculture et dans la protection de la nature et de l'environnement, grâce à une collaboration étroite avec des organisations partenaires suisses, dont Pro Natura et le Réseau Echange Développe-

ment Durable (REDD), qui disposent d'une expérience précieuse. La culture, la distribution et la commercialisation de produits bio dans une perspective durable sont des éléments clés du projet. Selon le chef de projet, Stoilko Apostolov, cette initiative montre bien que la prise en compte de la protection de la nature et de la durabilité peut apporter une plus-value aux produits et services locaux.



La commercialisation efficace de produits bio et de marques locales favorise l'agriculture durable.

Mon rêve est devenu réalité : je peux enfin proposer mes produits directement au consommateur.



Ivan Atanasov, paysan et producteur de lait à Berkovitzza

LE PROJET EN BREF

OBJECTIF

Renforcer la société civile

THÈME

Fonds thématique consacré à la société civile

PAYS

Bulgarie et Roumanie

PARTENAIRES

ONG suisses, associations et fondations principalement

CONTEXTE

Dans les nouveaux Etats membres de l'UE, un secteur ONG a vu le jour après la chute de l'Union soviétique. Néanmoins, en comparaison avec les anciens Etats membres, ce secteur demeure limité, en particulier en Bulgarie et en Roumanie.

BUT

- Renforcer la société civile en Bulgarie et en Roumanie
- Cofinancer plus de 120 projets

ACTIVITÉS

- Echange de connaissances spécialisées dans un domaine particulier grâce à des partenariats
- Visites réciproques dédiées à l'échange d'expériences
- Evaluations réciproques et rédaction de rapports
- Développement de relations internationales à long terme dans les domaines d'expertise concernés

GROUPE-CIBLE

direct : les ONG des pays concernés

indirect : la société civile en Bulgarie et en Roumanie

COÛTS

CHF 24,8 millions (Bulgarie : CHF 8 millions, Roumanie : CHF 16,8 millions)

MISE EN ŒUVRE

ONG bulgares et roumaines, parfois en collaboration avec des partenaires suisses

DURÉE

2011–2019

LA CONTRIBUTION SUISSE À L'ÉLARGISSEMENT

Janvier 2015

www.contribution-elargissement.admin.ch

Annexe 2 : Statistiques sélectionnées

Tableau 1 : Développement économique

Pays	Taux de croissance du produit intérieur brut réel (PIB) ¹				Pouvoir d'achat par rapport à la Ø-UE ²	Taux de chômage (en %) ³	Personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale (en %) ⁴
	2010	2011	2012	2013	2013	2013	2012
Bulgarie	0,7	2,0	0,5	1,1	47	13,04	49,3
Roumanie	-0,8	1,1	0,6	3,4	54	7,3	41,7
Moyenne de l'UE	2,1	1,7	-0,4	0,0	100	-	24,8
Suisse	3,0	1,8	1,1	1,9	158	3,2	17,5

Tableau 2 : Développement humain et social

Pays	Indice du développement humain (IDH) ⁵		Indice de perception de la corruption ⁶		Indice de Gini ⁷	Espérance de vie (à un an) ⁸
	2013		2014		2013	2012
	Valeur	Rang	Valeur	Rang		
Bulgarie	0,777	58	43	69	35,4	74,0
Roumanie	0,785	54	43	69	34,0	74,2
Moyenne de l'UE	-	-	-	-	30,5	79,6
Suisse	0,917	3	86	5	28,5	82,1

Tableau 3 : Environnement et énergie

Pays	Part des énergies renouvelables dans l'offre d'énergie primaire (en %) ⁹	Emissions de CO ₂ par habitant (en tonnes) ¹⁰	Production de déchets dangereux par habitant (en kilogrammes) ¹¹	Mise en œuvre des dispositions de l'UE en matière de protection de la nature (directive habitats) (en %) ¹²
	2011	2011	2012	2010
Bulgarie	7,1	3,82	1835 ¹³	94
Roumanie	14,1	6,58	33	82
Moyenne de l'UE	11,1	7,04	202	89
Suisse	21,3	5,07	-	-

¹ Source : Eurostat, décembre 2014.

² Source : Eurostat, juillet 2014. L'indice de volume du PIB par habitant en standards de pouvoir d'achat (SPA) est exprimé par rapport à la moyenne de l'Union européenne (UE-27), fixée à 100. Si l'indice d'un pays est supérieur à 100, le niveau du PIB par habitant pour ce pays est supérieur à la moyenne de l'Union européenne, et vice versa. Les chiffres de base sont exprimés en SPA, c'est-à-dire dans une monnaie commune qui élimine les différences de niveaux de prix entre les pays, permettant des comparaisons significatives du PIB en volume entre les pays.

³ Source : Fonds monétaire international (FMI).

⁴ Source : Eurostat, juillet 2014.

⁵ Source : PNUD. L'Indice du développement humain (IDH) mesure la qualité de vie et le niveau de développement dans un pays. Cet instrument tient compte de trois facteurs : espérance de vie, formation et revenu. Il compare 156 pays.

⁶ Source : Transparency International. Depuis 1995, Transparency International établit un classement mondial de 175 pays selon la perception qu'a la population civile de la corruption du secteur public. Sur la base d'enquêtes, cet indice classe les pays sur une échelle allant de 0 (très corrompu) à 100 (pas corrompu).

⁷ Source : Eurostat, décembre 2014. L'indice (ou coefficient) de Gini est un indicateur d'inégalités (salaire, revenu, niveau de vie, etc.). Il varie entre 0 et 100. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite. A l'autre extrême, il est égal à 100 dans une situation totalement inégalitaire, où tous les revenus sauf un seraient nuls.

⁸ Source : Eurostat, juillet 2014.

⁹ Source : Agence internationale de l'énergie (AIE).

¹⁰ Source : Agence internationale de l'énergie (AIE), CO₂-Emissions from Fuel Combustion Highlights, édition 2013.

¹¹ Source : Eurostat, novembre 2014. S'ils ne sont pas traités et éliminés correctement, les déchets dangereux peuvent nuire à la santé humaine et à l'environnement. L'indicateur tient compte de tous les déchets qui sont considérés comme dangereux conformément à la directive-cadre sur les déchets (directive 2008/98/CE). Les déchets radioactifs ne sont pas concernés par cette directive.

¹² Source : Eurostat, juillet 2014. Un indice de 100 signifie que les propositions des pays membres concernant la protection des habitats naturels et des espèces animales et végétales conformément à la directive habitats de l'UE sont suffisantes.

¹³ Cette valeur élevée en Bulgarie est notamment due à l'extraction du cuivre. La Bulgarie abrite encore également plusieurs milliers de tonnes de pesticides toxiques qui datent de l'ère soviétique. Ces pesticides sont éliminés dans le respect de l'environnement à l'aide de la contribution suisse (19,9 millions de francs). De plus, la Suisse assiste la Bulgarie dans l'élimination correcte des déchets ménagers dangereux (v. p. 10).

Annexe 3 :

Informations supplémentaires



Des informations sur la contribution à l'élargissement en Bulgarie, en Roumanie et dans l'UE-10, et des documents relatifs aux projets sélectionnés sont disponibles en français, en allemand, en italien et en anglais à l'adresse www.contribution-elargissement.admin.ch.

Un bilan de la contribution à l'élargissement en faveur de l'UE-10 se trouve sous www.contribution-elargissement.admin.ch (rubrique « publications »).

Dans la banque de données photographiques de la contribution à l'élargissement (<http://multimedia.photopress.ch/>), vous trouverez des photos relatives aux différents projets, répertoriées par pays et par objectif.



Sites internet des services nationaux de coordination dans les pays partenaires :

- Bulgarie : www.swiss-contribution.bg
- Roumanie : www.swiss-contribution.ro

Sites internet des bureaux de la contribution à l'élargissement :

- Bulgarie : www.swiss-contribution.admin.ch/bulgaria
- Roumanie : www.swiss-contribution.admin.ch/romania

Informations supplémentaires sur la politique européenne de la Suisse :

- www.dfae.admin.ch/europe

Impressum

Publication :

Département fédéral des affaires étrangères DFAE

Direction du développement et de la coopération DDC

3003 Berne

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

3003 Berne

Mise en page :

Julia Curty, SUPERScript GmbH, www.superscript.ch

Photos :

© DDC/SECO ; page de titre : photo de droite Sorin Toma ; p. 5 : photo en haut Fotolia Aless ; p. 7 : première photo Fotolia Falk, deuxième photo Fotolia Radu Razvan, troisième photo Fotolia florin1961 ; p. 10 : deuxième photo Fotolia Photosebia ; p. 17 : Fotolia fotofritz16 ; p. 26 : Fotolia radub85.

Téléchargement :

www.contribution-elargissement.admin.ch (rubrique « Publications »)

Commandes :

www.contribution-elargissement.admin.ch (rubrique « Publications »)

Contact spécialisé :

Direction du développement et de la coopération DDC

Division Nouveaux Etats membres de l'UE

Freiburgstrasse 130, 3003 Berne

Tél : +41 58 462 68 46

swiss-contribution@eda.admin.ch

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Secteur Contribution à l'élargissement/Cohésion

Holzikofenweg 36, 3003 Berne

Tél : +41 58 462 78 24

swiss-contribution@seco.admin.ch

www.contribution-elargissement.admin.ch

Berne, janvier 2015